



Capitalisation  
des expériences  
en promotion  
de la santé

## Fiche de capitalisation

### Dans le Var, la santé des jeunes de 16 à 25 ans

CODES 83



### Résumé

Depuis 2009, le Comité départemental d'éducation pour la santé du Var (CODES 83) met en place une action destinée aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité sociale ou en insertion. Le CODES 83 développe des modules santé afin de favoriser chez ces jeunes le développement de compétences psychosociales et contribuer à leur insertion avec, comme vecteur, l'éducation pour la santé. L'action, composée de 3 à 4 séances selon l'organisation des structures où elles sont mises en place (Associations, Missions Locales, structures de l'Aide Sociale à l'Enfance, organismes de formation et unités de la Protection Judiciaires de la Jeunesse), aborde les questions d'addiction, d'hygiène de vie, de nutrition et de vie affective et sexuelle. Elle se déploie en collaboration avec les professionnels des structures accueillantes.



## Carte d'identité de l'intervention

Intervention	<b>Dans le Var, la santé des jeunes de 16 à 25 ans</b>	
Porteur	Comité départemental d'éducation pour la santé du Var – CODES 83	
Thématique	Addictions, Hygiène de vie, Nutrition, Vie affective et sexuelle	
Population cible	Jeunes de 16 à 25 ans (en insertion socio professionnelle, en formation pré-qualifiante, en mission locale, en classe de primo-arrivants ou encore en accueil de jeunes) et équipes éducatives/pédagogiques des structures partenaires	
Dates du projet	Projet déployé depuis 2009	
Milieu d'intervention	Associations, Missions Locales, structures de l'Aide Sociale à l'Enfance, organismes de formation et unités de la Protection Judiciaires de la Jeunesse (PJJ)	
Région	PACA	
Type de territoire	Département du Var	
Principaux partenaires	Projet financé par l'ARS PACA (dans le cadre d'une CPO), la Région Sud (pour la partie Missions Locales) et la Métropole de Toulon Provence Méditerranée	
Objectifs	Développer les compétences psychosociales ainsi que les connaissances en santé des jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité sociale ou en insertion, afin de contribuer au processus de qualification et de professionnalisation avec comme vecteur l'éducation pour la santé	
Stratégies mobilisées	Aller vers ; Animation de séances collectives ; Co-construction et co-animation avec des professionnels relais ; Développement des compétences psycho-sociales	
Constitutrices	Alizé Salomon – Responsable Développement et Ingénierie en promotion de la santé <a href="mailto:a.salomon@codes83.org">a.salomon@codes83.org</a> Marion Azéma – Chargée de Projets et d'Ingénierie en Promotion de la Santé - Coordinatrice de l'action <a href="mailto:m.azema@codes83.org">m.azema@codes83.org</a> <a href="https://codes83.org/">https://codes83.org/</a>	
Accompagnateur	Frédéric Bouhier Chargé de mission Capitalisation <a href="mailto:capitalisation@sfsp.fr">capitalisation@sfsp.fr</a> <a href="http://www.sfsp.fr">www.sfsp.fr</a>	
Méthodologie	Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit par Frédéric Bouhier en janvier 2022 par visioconférence auprès de Mme Salomon et Mme Azéma	

## Présentation de l'intervention

### Présentation de la structure : le CODES 83

Le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Var, association loi 1901, membre de la Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé, collabore avec le CRES-PACA<sup>1</sup> pour développer différentes missions : relais des programmes nationaux d'éducation pour la santé, espace ressource pour les professionnels mettant en œuvre des actions, participation à l'expertise de terrain en matière de besoins de santé, favorise la concertation entre acteurs, coordonne le déploiement d'actions. Dans ce cadre, le CODES 83 met par exemple en œuvre dans son département des actions à destination des jeunes les plus vulnérables socialement ou en insertion, en collaboration avec des partenaires les prenant en charge.

### Contexte & Objectif

Santé publique France (SpF)<sup>2</sup> souligne que veiller à la santé des jeunes, c'est considérer la prise en compte des inégalités sociales de santé et leur répercussion. Elle identifie cette population comme réceptive aux apprentissages et à la prévention. Il faut, pour cela, s'appuyer sur le renforcement des facteurs de protection et l'acquisition des compétences favorisant l'adoption de comportements favorables à la santé. Pour le CODES 83, l'état de santé des jeunes est la résultante de différents facteurs (individuels, environnementaux, ou encore économiques) liés à des aptitudes de protection peu ou pas développés diminuant les comportements de santé favorable au bien-être et impactant la capacité d'insertion sociale<sup>3</sup>.

L'action développée vise le **développement des compétences psychosociales ainsi que les connaissances en santé des jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité sociale ou en insertion**, afin de contribuer à leur processus de qualification et de professionnalisation **avec comme vecteur l'éducation pour la santé**.

#### Compétences psychosociales : de quoi parle-t-on ?

« *Savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions : telles sont quelques-unes des compétences psychosociales (CPS) des personnes. Depuis trente ans, de nombreux programmes de prévention s'appuyant sur le développement de ces compétences ont été mis en œuvre à travers le monde. Les CPS sont reconnues comme un déterminant clé de la santé et du bien-être, sur lequel il est possible d'intervenir efficacement. Toutefois, ce type d'intervention n'est mis en œuvre que de manière relativement récente en France* ».

<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competences-psychosociales-definition-et-etat-des-connaissances>

### Principaux partenaires & financement

Le projet est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la région PACA (dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs) et la Région Sud (pour la partie en lien avec les Missions locales). Il se déploie dans des structures du département où les jeunes sont rencontrés : Associations, Missions Locales, structures de l'Aide Sociale à l'Enfance, organismes de formation et unités de la Protection Judiciaires de la Jeunesse du Var.

<sup>1</sup> Il s'agit du Centre Régional d'Éducation pour la Santé de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : <http://www.cres-paca.org/>

<sup>2</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-sante-a-tout-age/enfants-et-jeunes>

<sup>3</sup> <https://codes83.org/sante-des-jeunes-de-16-a-25-ans/>

## Organisation générale de l'action



## Organisation spécifique des différentes étapes

Etape : Concerne : Modalités :

Objectifs pour le CODES 83 :

1 & 2	<p>Les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans la réunion de présentation</u> : Présentation du CODES 83, de l'intervenant, de son parcours, du projet, des modalités d'action, des thèmes proposés, du profil de jeunes à qui l'action s'adresse, des modalités de collaboration, du nombre minimum de jeunes par groupe, des besoins techniques (salle, matériel informatique), des outils possibles à utiliser.</li> <li>• <u>Sur la réunion de co-construction</u> : Appropriation de la fiche d'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Améliorer les connaissances sur différentes thématiques concernant les jeunes</li> <li>* Concourir au processus de professionnalisation en santé des professionnels</li> <li>* Développer les compétences sur l'utilisation d'outils pédagogiques en éducation pour la santé</li> </ul>
3	<p>Les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans la séance 1</u> : Temps conséquent sur la présentation des participants, donner l'occasion de se connaître, de s'intéresser à l'autre et de travailler ensemble. Moment d'élaboration du cadre de fonctionnement du groupe, ses règles, définir une charte de bonnes pratiques qui permet à chacun d'être à l'aise dans le groupe. Document auquel chacun pourra se référer à chaque séance au besoin. Travail sur les représentations individuelles de chacun.</li> <li>• <u>Séances suivantes</u> (en fonction des thématiques et de leurs sous-thématiques) : <u>Addiction</u> -&gt; Tabac/Cannabis/Alcool/Autres drogues <u>Hygiène de vie</u> -&gt; Alimentation/Stress/Sommeil/Activité physique <u>Santé sexuelle</u> -&gt; Anatomie/Contraception/IST/Lieux ressources <u>Alimentation</u> -&gt; Reco/Activité physique/ Budget/Plaisir et sens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Faire prendre conscience de l'intérêt de développer ou de maintenir des comportements favorables à la santé par l'acquisition de compétences psychosociales permettant ainsi de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne</li> <li>* Améliorer les connaissances dans le domaine de la santé.</li> <li>* Inciter à participer, travailler en équipe, s'exprimer et prendre des décisions adaptées aux problématiques vécues</li> <li>* Améliorer le repérage des lieux ressources en santé, de prévention et de dépistage dans le Var</li> </ul>
4 & 5	<p>Les professionnels et les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalité d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de satisfaction auprès des jeunes,</li> <li>- Questionnaire de satisfaction auprès des professionnels.</li> <li>- Débriefings intermédiaires.</li> </ul> </li> <li>• Une réunion bilan par structure.</li> </ul>	<p>Les questionnaires servent de base à la discussion avec les professionnels lors de la réunion de bilan.</p> <p>Ils permettent d'envisager les perspectives pour l'année suivante.</p>

Concernant les temps avec les professionnels, cela permet aux chargé.e.s de projet du CODES 83 de positionner le calendrier d'intervention, la thématique à aborder si cela n'est pas déjà fait, évaluer le climat général dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. Qu'ils co-animent ou pas, il est important que les professionnels sachent ce qui va se passer dans la séance pour être relais ensuite.

Concernant les jeunes, l'intervenant.e du CODES 83 favorise l'utilisation d'outils permettant de travailler l'estime de soi, de se décentrer de soi pour faire émerger des éléments positifs du parcours de chacun, les réussites, ambitions, renforcer la confiance en soi et dans le groupe, la construction des savoirs enrichis des vécus et expériences. D'autres outils sont utilisés en fonction du thème et des modalités d'apprentissage, en étant vigilants de toujours partir des savoirs des participants. Les jeunes travaillent parfois seuls, en duo, en sous-groupes. Des prises de parole dans les restitutions des travaux permettent de faire travailler la posture.



Les acteurs utilisent dans le cadre de leurs ateliers collectifs différentes techniques d'animation ayant pour objet de favoriser l'expression des représentations et ajuster les niveaux de connaissances :

Le photolangage<sup>®</sup> : A partir d'une image choisie, les personnes sont invitées à expliciter en quoi elle décrit la représentation qu'ils ont du sujet de l'atelier. Technique utilisée en groupe pour favoriser le dialogue, elle permet à chacun de se situer vis-à-vis du groupe et d'exprimer ses représentations sur un sujet.

« Brainstorming » : En partant d'un mot, chacun est invité à exprimer tous les mots qui lui viennent à l'esprit. Une fois fait, le mur de mots réalisé est recomposé en « familles » (ce qui relève des facteurs de risque, protecteurs, du dépistage, etc.). L'atelier explore alors ce qui est su, peu compris, à développer.

Il existe différentes techniques d'animation. Il est cependant **nécessaire de bien évaluer l'objectif de son atelier afin que la technique corresponde aux résultats attendus** :

[http://sd-1.archive-host.com/membres/up/185855205323779033/Techniques\\_animation.pdf](http://sd-1.archive-host.com/membres/up/185855205323779033/Techniques_animation.pdf)

## Principaux éléments saillants

### Emergence et déploiement du projet

A l'origine, il existait au niveau de la région un groupe de réflexion dont l'objet était de s'interroger sur les freins à l'insertion des jeunes, déterminer leurs difficultés à s'insérer. Un des freins mis en lumière concernait alors la santé. Est né de cette réflexion la volonté de proposer des modules santé au sein **des Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs (ETAPS)<sup>4</sup> en 2009**. Différents organismes avaient alors dans ce cadre pour mission de proposer aux jeunes ayant un niveau bas de qualification et/ou ayant fini leur scolarité obligatoire classique, des temps collectifs pour travailler sur les bases des enseignements classiques (Français, mathématique) mais aussi aborder les questions d'insertion professionnelle et leur mise en œuvre (Elaboration de CV, lettres de motivation, recherche de stages). **C'est dans cette dynamique que le Codes 83 a pu proposer des modules santé** aux jeunes inscrits dans ces organismes.

**En 2017, le CODES 83 a pu intégrer, dans le cadre d'un appel à projet conjoint ARS/Région, la mise en place d'actions visant à intervenir au sein des missions locales**, sur la base d'un cahier des charges précis (jeunes de 16/25 ans loin du milieu scolaire, du milieu professionnel, non captés par d'autres dispositifs), adossé au dispositif « Garantie Jeune »<sup>5</sup>. C'est à cette période que l'action a perdu sa dimension régionale au profit d'une échelle territoriale (en lien avec les modalités de financement). Cela a aussi amené ce projet à se déployer autour de deux types de structures, avec une racine commune mais des applications différenciées

<sup>4</sup> <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/effectifs-des-espaces-territoriaux-dacces-aux-premiers-savoirs-etaps/>

<sup>5</sup> <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/garantiejeunes/>

: santé des jeunes auprès des foyers, des écoles de la deuxième chance d'une part et santé des jeunes en Missions Locales sur des publics très ciblés d'autre part.

Les actions se sont déployées de deux manières : auprès des Missions Locales du département (bénéficiant du dispositif Garantie Jeunes qui a ensuite évolué en Contrat d'Engagement Jeune en mars 2022). En 2021, l'équipe du CODES 83 a d'ailleurs souhaité élargir son champ d'action en proposant d'intégrer de nouveaux partenaires ne bénéficiant pas de la Garantie Jeunes ; Auprès de structures accueillant des jeunes 16/25 ans telles que l'école de la deuxième chance ou les foyers d'accueil.

Le nombre de professionnels du CODES 83 impliqué a augmenté au fur et à mesure de son déploiement l'enrichissant de nouvelles compétences. Ainsi, si Mme Salomon était la seule professionnelle à intervenir sur cette action, depuis 2017, le projet est coordonné actuellement par Mme Azéma et se déploie en appui avec 6 chargé.e.s de projets, à l'aise avec ce type de public et qui s'impliquent en fonction des thématiques de prédilection de chacun.

*« Petit à petit l'action s'est enrichie et structurée différemment afin de pouvoir répondre positivement à des demandes supplémentaires. Un deuxième volet du projet a ainsi pu voir le jour grâce à la réponse à un nouvel appel à projet qui a permis d'élargir le nombre et le type de structures bénéficiaires (Missions Locales) ».*



Alizé Salomon | CODES 83

## Principaux enseignements

### Résultats observés

**Chaque année, le CODES 83 assure l'accompagnement de 58 groupes de jeunes en moyenne** (bénéficiant de 3 à 4 séances sur l'année suivant l'axe du projet) : 28 dans le cadre de « santé des jeunes » auprès de 15 structures, 30 au sein de 7 Missions Locales. 25 professionnels se sont impliqués dans le suivi régulier du projet et 8 ont coanimé des séances. Les types de structures sont très variés. La promotrice de l'action souligne qu'elle a plus de demandes que de possibilités de réponse, donnant un bon indicateur d'appréciation du projet et de son utilité. Les professionnels rencontrés sont le plus souvent des éducateurs spécialisés, des coordinateurs de groupe, des assistantes sociales, parfois des directeurs de structures.

Les actions sur les missions locales ont été élargies en 2022 à la suite de la transformation de la *Garantie Jeunes* en *Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)*. Les pilotes de l'action du CODES 83 avaient ainsi proposé aux financeurs d'élargir leurs champs d'actions sur l'ensemble des missions locales du département et non seulement sur celles proposant le premier dispositif. L'apparition du CEJ au 1<sup>er</sup> mars 2022 a conforté l'équipe dans son choix d'élargissement des partenaires.

Concernant les jeunes, l'action met en avant des problématiques de consommation (tabac, cannabis) et de comportements (alimentation, sédentarité). Quand le thème « santé sexuelle » est abordé, émergent des questionnements autour de l'IVG, des IST ou encore de la contraception. Les espaces de présentation et de co-construction avec les professionnels permettent d'avoir une vigilance particulière en amont sur des problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes.

Sur la satisfaction au niveau du bilan et des enquêtes établies en fin de module<sup>6</sup>, **les jeunes disent apprendre sur eux-mêmes, se posent des questions sur leur propre consommation, disent avoir appris des choses, avoir acquis des connaissances**. Les promotrices de l'action notent que s'il peut y avoir des résistances au départ de leur part, les évaluations montrent une satisfaction importante à la fin du cycle, due notamment au format de l'action : une intervention non-descendante laissant de fait une place aux participants dans leur propre apprentissage.

<sup>6</sup> N'est pas évalué ici le développement des CPS. Les fiches d'évaluation posent des questions sur la correspondance entre besoins/attentes et ce qui a été mis en place ; Des modalités pratiques (durée, nombre) ; Les apprentissages ; Les différents niveaux de satisfaction ; L'identification des structures ressources ; Les futurs souhaits en termes de thématiques pour après, relayés dans le cadre des réunions bilan avec les professionnels.

## Freins & difficultés

Différents freins sont identifiés par les promoteurs. Les leviers présentés ci-après peuvent y palier.

<p>Concernant le projet et le promoteur</p>	<p>Il y a de fortes contraintes organisationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élargissement auprès des Missions Locales (passant de 7 structures à quasiment toutes celles du département)</li> <li>• Des logiques de déploiement différenciées (Pour santé des jeunes, les partenaires viennent vers eux ; avec les Missions Locales, cela dépend des structures)</li> <li>• Pour les Missions Locales, la restriction de la durée de déploiement : les 3 séances doivent être mises en place sur 3 semaines (les jeunes quittant la structure ensuite). Le délai court de mise en place est la problématique majeure.</li> </ul> <p>Il peut y avoir des difficultés à mobiliser les jeunes dans les organisations où l'encadrement est moins strict.</p> <p>Perte d'une dynamique régionale (liée aux financements et au changement d'échelle Région -&gt; Département). Cela permettait à l'ensemble des coordinateurs des CODES de la région PACA de se rencontrer, d'échanger sur les contraintes, les stratégies et le partage d'expertise.</p>
<p>Concernant les professionnels et leurs attendus</p>	<p>Le positionnement des professionnels dans la co-animation est variable, passant par l'observation, la position de bénéficiaire ou de contrôle. Elle est le plus souvent difficile à mettre en place (manque de temps ou de moyens humains exprimés par les professionnels).</p> <p>La mobilisation des jeunes sur les problématiques qu'ils rencontrent (qui ne sont pas seulement axées sur les questions de santé) est le premier défi des professionnels de ces structures. Il peut y avoir beaucoup d'attendus de la part de ces derniers sur les sessions du CODES 83, les identifiant comme « baguette magique » allant modifier les comportements.</p> <p>Des limites dans la transférabilité : les séances de co-construction avaient pour but d'assurer un relais qui n'est pas toujours effectif.</p>
<p>Concernant les jeunes</p>	<p>Le projet s'adresse à des jeunes qui rencontrent beaucoup d'autres difficultés (familiales, économiques, sociales). La question de leur santé peut alors ne pas apparaître comme prioritaire. De plus, il y a une grande disparité dans les profils.</p> <p>Dans le cadre des Missions Locales, ils sont obligés de venir aux séances, ce qui peut être vécu comme une contrainte. A la différence du volet « Santé des jeunes » où ils sont plus libres, le risque de non présence est plus important.</p> <p>Les thématiques sont choisies par les professionnels ce qui peut démobiliser la motivation des jeunes, surtout s'ils sont dans la configuration d'être contraints de venir.</p>

## Forces & leviers

- Relevant des modalités d'accueil de l'action par les établissements

**La gratuité pour les structures souhaitant l'intervention est un élément facilitant.** Selon les contributrices, d'autres facteurs concourent à favoriser le développement de leur projet : l'adaptabilité dont fait preuve l'équipe vis-à-vis de la vie des publics et des structures, en mettant en place les séances sur les horaires les plus adaptés, en soirée par exemple. En étant présent au sein des structures dans le cadre de cérémonies de clôture ou de bilan d'une activité.

**La variété des 4 propositions laisse aussi aux professionnels des structures des marges de manœuvre** s'ils souhaitent faire intervenir d'autres prestataires afin de favoriser la complémentarité des interventions. C'est d'ailleurs lors du diagnostic de départ que les chargé.e.s de projets peuvent vérifier les complémentarités et la cohérence des thématiques portées conjointement par d'autres.

**Les modalités d'implication de l'équipe du CODES 83 :** déplacement sur site pour évaluer les potentiels, rédaction des comptes-rendus de réunion, respect des horaires, planification de calendrier prévisionnel, mise en place d'une évaluation, sont autant d'éléments qui renforcent la mise en œuvre de l'action et sa notoriété.

- Relevant de l'interne à la structure du CODES 83 mais externe au projet

**L'équipe est nombreuse**<sup>7</sup>, avec de multiples compétences, ce qui permet également aux acteurs d'intervenir sur une thématique avec laquelle ils sont le plus à l'aise. Elle est **soutenue par une direction dynamique**, qui, si elle impose un suivi effectif du travail produit (astreinte à tenir des tableaux de bord de l'activité consultables à tout moment par la direction), met également en place différentes stratégies de soutien (co-ordinations des projets pour en faciliter la gestion, mise en place de retours d'expériences pour renforcer les compétences de ses acteurs, échanges de pratique (partage d'outils), analyse de pratique (travailler la posture), favorise le réinvestissement des formations et les apprentissages dont les chargé.e.s de projets bénéficient au profil de leurs collègues. Cela a facilité notamment l'appropriation cette année du projet par une équipe nouvelle.

- Relevant de l'action elle-même

→ Pour les chargé.e.s de projets :

S'il existe un squelette d'intervention original, **le.a chargé.e de projets a toute latitude pour l'utiliser avec des méthodes ou jeux avec lesquels il/elle est le plus à l'aise**. Il/elle est très attentif aux besoins exprimés par le groupe et s'ajuste à ce qui est exprimé. Il/elle peut être amené.e à faire des recherches entre deux séances d'outils ou d'éléments de réponse pour que la séance soit la plus adaptée aux besoins du groupe. Si une idée est lancée par les jeunes sur un aspect de la thématique et que cela aide à la discussion, les animateurs.trices ne sont pas fermé.e.s à cette souplesse. Il ne doit pas être ici question d'un cours (modèle avec lequel les jeunes peuvent être en difficulté) mais bien d'apporter un autre cadre d'apprentissage. Enfin, le fait d'assurer le fil rouge (le/la chargé.e de projet assume la totalité d'un cycle, de la rencontre des professionnels au bilan final) apporte de la cohérence à l'ensemble de l'intervention.

→ Pour les co-pilotes du projet

L'action est proposée sans coût aux structures bénéficiaires. La coordinatrice du projet bénéficie d'une certaine souplesse dans le choix des partenaires en fonction du territoire, de l'implication de l'équipe pédagogique, de la dynamique interne ou encore de la prise en compte sérieuse de l'action.

L'intérêt de l'élargissement au niveau du volet « Missions Locales » permet également au promoteur de découvrir de nouveaux territoires et de nouveaux professionnels, sur des secteurs plus limités en matière d'offre. Et **le fait d'avoir plusieurs thématiques à proposer lui permet de s'inscrire dans un registre de complémentarité avec d'autres partenaires**.

→ Pour les professionnels

Les temps qui sont proposés aux professionnels en amont et en aval sont appréciés de ces derniers. Prenant ou ayant peu de temps dans leur pratique pour se poser et échanger, cela leur donne l'occasion de partager des points de vue. **Après les interventions, les professionnels sont parfois amenés à se rapprocher d'autres personnes de l'équipe du Comité pour bénéficier de ses activités** (centre documentaire, préservatifs, formation sur les techniques d'animation en éducation pour la santé, participation à des échanges interprofessionnels mis en place dans le cadre de journées départementales organisées par le CODES 83).

→ Pour les jeunes :

Même si la co-animation avec les professionnels est souhaité, notamment pour faire des liens en dehors des actions du CODES 83, leur absence aux différents ateliers peut permettre aux jeunes de s'exprimer avec plus de facilité. Mais ce qui est le plus moteur de l'avis des contributrices, si ce n'est le cadre proposé qui part des savoirs des jeunes pour les aider à construire leur propre réflexion, ce sont les méthodes qui sont employées.

<sup>7</sup> L'équipe du CODES 83 est composée d'une trentaine de salariés <https://codes83.org/le-codes-83/lequipe/>.

Pour Mme Salomon, les techniques et outils d'animation sont utiles dans la mesure où ils facilitent l'implication des jeunes.

La temporalité a également son effet. **Le fait de pouvoir dérouler le sujet sur plusieurs séances leur permet de réfléchir à la thématique entre deux séances.** Les contributrices témoignent que très souvent, ils en parlent autour d'eux, même quand ils font des pauses au milieu de séances. Ils peuvent alors s'interroger sur ce qu'ils vivent au regard du sujet : « *Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que toi tu fais ? Qu'est-ce qu'on peut modifier ?* ».



« *On sait que ces jeunes ont du mal avec la scolarité, avec l'école. Dès le départ on met le cadre en disant : « On n'est pas enseignants, pas profs... » Ce n'est pas ce rapport-là que l'on va avoir avec eux. L'idée c'est plus d'être dans l'échange, de réfléchir ensemble, de créer des choses, de se poser des questions. Bien souvent ils me disent : « On est notés à la fin ? », ils m'appellent « Madame ». Moi, je veux sortir de ce cadre-là et leur dire : « C'est différent, vous n'êtes plus à l'école. Faisons-en sorte de passer un bon moment ensemble, où chacun peut apprendre de l'autre. »*

Marion Azéma | CODES 83

## Bilan et transférabilité

Le projet continue à se développer sur le territoire du Var, toujours sollicité par les professionnels, malgré le renouvellement récent de l'équipe de chargé.e.s de projet. Sur ce point, les contributrices soulignent que, pour elles, un levier à ne pas sous-estimer est le fait que ce soit une équipe de personnes jeunes qui met en place l'action (écart d'âge faible entre animateurs/trices et participants). Cela semble favoriser la mise en relation.

De manière complémentaire, Mme Azéma souligne que « **se mettre au niveau des jeunes, permet de faciliter la prise de parole et les échanges** » pour peu que « *l'on donne un peu de soi, pour qu'ensuite les jeunes donnent un peu d'eux-mêmes* ».



### Pour aller plus loin

- Beck François, Richard Jean-Baptiste, « Introduction. Le Baromètre santé de l'INPES, un outil d'observation et de compréhension des comportements de santé des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, 2013/1 (N° 63), p. 51-60.
- Amsellem-Mainguy Yaëlle, Dumollard Marie, « Quand la santé des jeunes s'impose. Dans les pratiques des professionnels de la pjj », *Les Cahiers Dynamiques*, 2016/4 (N° 70), p. 32-40.
- DEBARRE J, ANNERY P., Santé des jeunes accompagnés en mission locale. Enquête menée auprès des jeunes et des conseillers en Nouvelle-Aquitaine en 2019. ORS Nouvelle Aquitaine. Rapport n°084. Avril 2020. 56 p.



Capitalisation  
des expériences  
en promotion  
de la **santé**

---

Retrouvez plus d'informations sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé ainsi que les autres projets de capitalisation mis en œuvre par la SFSP sur le site

[www.sfsp.fr](http://www.sfsp.fr)